

Cadre de vitalisation

RAISON D'ÊTRE

Soutenir la réalisation de démarches et d'initiatives, et ce, dans le but de dynamiser le milieu et d'améliorer de façon durable la qualité de vie de la population.

AXES



Autonomie et sécurité alimentaire



Inclusion et participation à la communauté



Culture



Habitation



Développement économique à impact social



Valorisation et protection de l'environnement

PROJETS ADMISSIBLES

- Une initiative d'une durée limitée dans le temps
- Une initiative de nature ponctuelle et non récurrente

ORGANISATIONS ADMISSIBLES

- La municipalité
- Les entreprises privées
- Les entreprises d'économie sociale (coopératives et OBNL)
- Les organismes à but non lucratif
- Les organismes des réseaux du milieu de l'éducation
- Les personnes morales souhaitant démarrer une entreprise

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

Pour consulter le guide et faire parvenir une demande d'aide financière: shawinigan.ca/vitalisation

CHEMINEMENT D'UN PROJET

1 Rencontre de préqualification

2 Cellule d'accompagnement au besoin

3 Dépôt de projet

4 Analyse par le comité de vitalisation

5 Décision du conseil municipal

6 Communication avec le promoteur

7 Suivi auprès du promoteur durant la réalisation du projet.

Prévoir un délai de 2 à 4 mois entre le dépôt de projet et la décision.